



Edito

Travailler le Dimanche... Danger imminent

Mercredi 10 décembre, le ministre de l'Economie E. Macron va présenter au Conseil son projet de loi relatif à la croissance et à l'activité. Parmi ses pistes, un texte préconisant un **élargissement du travail dominical, en passant de 5 à 12 Dimanches ouverts**, dont 5 sans accord du Maire!!!

Chez Carrefour, plusieurs tendances : notre PDG Georges Plassat se dit défavorable à l'ouverture des hypermarchés le dimanche.

Et pourtant, plusieurs établissements ont tenté d'ouvrir tous les dimanches d'été, voire pour certains tous les dimanches matin.

Là où FO est majoritaire, nous avons résisté (Ollioules, Perpignan, Puget S/ Argens, Angoulins...), et Carrefour est resté fermé.

Par contre, nous avons perdu la majorité sur 2 magasins, Anglet et Sens, et depuis, Anglet a ouvert tous les dimanches d'été, et Sens ouvre maintenant tous les dimanches matin, avec la bénédiction de la cfdp (hé oui, encore eux).

En même temps, cela n'a rien d'étonnant quand on sait que c'est cette organisation qui en 2003 a bradé nos dimanches, en faisant sauter le verrou de 3 ouvertures dominicales inscrit dans notre convention collective. FO reste envers et contre tout, attaché au repos dominical, la solution n'est pas là. On peut ouvrir tant qu'on veut le Dimanche, le soir, pourquoi pas la nuit... ce n'est pas pour ça que le chiffre d'affaires évoluera ; Ce n'est pas le temps qui manque pour dépenser, c'est l'argent.

Alors, plutôt que nous faire travailler le Dimanche, donnez nous les moyens de dépenser plus.

Jacqueline Poitou

Déléguée Nationale Hypers

FO interpelle Georges Plassat sur le manque d'effectif

Isabelle Sabard (hypers), Jean Marc Robin (Market), Pierre Bareille (sièges) et Michel Enguelz (délégué Groupe) ont rencontré notre PDG Georges Plassat et Noël Prioux le 25 Novembre.

Ils ont évoqués le gros manque d'effectif dans nos magasins, qui nuit aux conditions de travail et à la satisfaction des clients.

La délégation a dénoncé le fait que les Directions fassent appel à des intérimaires pour mettre le magasin « au carré » lors des visites de Mr Plassat, tout en répondant aux élus qu'elles n'avaient pas de budget pour les embauches !!! Mr Plassat est-il plus important que les clients ??

Aux propos de Mr Plassat sur la démarque, FO répond qu'il faut remettre des salariés à la pesée fruits et légumes et aux cabines d'essayage, supprimer les caisses LS et les scans libre, et le taux de démarque baissera.

Pour FO « **Bras veut dire rayon plein, rayon plein veut dire Chiffre d'affaire, chiffre d'affaire veut dire meilleure participation** »



Grève à Carrefour Hérrouville

Ils étaient une centaine de salariés mobilisés ce 4 Déc, pour réclamer des embauches fermes et définitives, de meilleures conditions de travail, un vrai dialogue avec la Direction et du respect (*politesse et langage correct*).

La grève a démarré à 4h du matin, et s'est poursuivie jusqu'à 17h. Après 5 réunions de négociation, tendues et difficiles, avec le DR et le Directeur du magasin, les délégués ont obtenu

satisfaction : Les 29 CDD présents sont prolongés jusqu'à la fin de l'année, 7 seront transformés en CDI 35h pour la surface de vente; Les 5 hôtesse de caisses qui doivent partir en 2015 seront remplacées par 150h, soit par des embauches, soit par des augmentations de contrat. Mise en place d'un groupe de travail par rayon et par service afin d'ouvrir le dialogue en présence des salariés, des cadres et du Directeur, pour travailler ensemble et solutionner les problèmes rencontrés par les salariés sur le terrain.

FO le syndicat qui défend les emplois.



Un Nouvel Accord Compte Epargne Temps et Congé Fin de Carrière

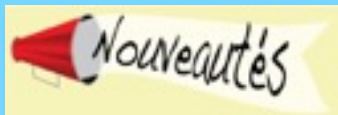
Après cinq années d'application du précédent accord relatif au CET, les partenaires sociaux se sont réunies pour partager le bilan de ce dispositif et étudier les besoins d'évolution compte tenu des pratiques constatées au sein de l'entreprise.

Cet accord devrait permettre aux salariés :

- de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle,
- de faire face aux aléas de la vie,
- d'assurer une phase transitoire entre la vie professionnelle et la retraite grâce au dispositif du Congé Fin de Carrière,
- de renforcer la cohésion sociale et la solidarité au sein de l'entreprise.

Sous réserve d'une ancienneté minimale d'1 an, ce dispositif est ouvert à tout salarié.

Dès l'âge de 51 ans, (et 55 ans à partir de 2019), les salariés auront la possibilité d'ouvrir un Compte « Congé Fin de Carrière », et y transférer leurs jours de CET.



Les Points obtenus par Force Ouvrière :

Il est désormais possible de cumuler le CFC avec un contrat « Accord Senior », afin de diminuer son temps de travail en fin de carrière, avec une moindre perte de salaire.

Le salarié ayant un ascendant, descendant, conjoint, partenaire lié par un PACS ou concubin victime d'une maladie d'une particulière gravité, peut bénéficier de don de **jours de CET et de CFC de la part de ses collègues volontaires.**

L'acquisition de DIA France finalisée



Carrefour a obtenu l'autorisation de racheter Dia France le 24 Novembre dernier. La cession de 56 magasins sur un total de 800 avait été exigée en contrepartie, à cause des problèmes concurrentiels dans certaines zones.

désormais le rapprochement de Carrefour et de Dia est effectif. Les équipes vont travailler en étroite collaboration pour définir les priorités et poursuivre le développement de leurs activités.

Gérard Lavinay, ex Directeur Exécutif Carrefour Belgique, puis de l'Europe du Nord, est nommé à la Présidence de Dia France. Il devra trouver quelles enseignes et concepts du groupe seront les mieux adaptés au parc de l'enseigne discount Dia, composée de beaucoup d'ex-magasins ED, que Carrefour détenait à l'origine. On évoque Carrefour City dans les centres-ville, Market en périphérie, voir Supeco, la formule de supermarchés discount testée par Carrefour en Espagne.... *A suivre*

Les dates à retenir

Réunions des Commissions :

- 1 Déc : Commission Nationale Logement
- 2 Déc : Commission Emploi
- 9 Déc : Commission de suivi des CP
- 11 Déc : Commission Paritaire Encadrement
- 12 Déc : Commission Horaires îlots
- 12 Déc : Comité pilotage prévoyance Groupe
- 16 Déc : CNSST
- 16 Déc : Commission Solidarité

Réunions de Négociation :

- 3 Déc : Négo Indemnité Conventiennelle de rupture encadrement
- 3 Déc : BDES
- 4 Déc : Négo GPEC - accord de méthode
- 9 Déc : Négo égalité professionnelle H/F
- 10 Déc : Négo Indemnité Conventiennelle de rupture encadrement

CCE CARREFOUR Hypers France :

17 et 18 Décembre 2014

Rédaction : *Jacqueline POITOU*
Déléguée Syndicale Nationale
Carrefour Hypers France